

Le lundi 07 mars deux mille onze, à 18 H 30, les Conseillers Municipaux se sont réunis en leur lieu habituel sous la Présidence de Monsieur Marc BOUTROY, suite à la convocation envoyée le 1^{er} mars 2011.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Catherine VEROVE, Martine BIGOT, Messieurs Marc BOUTROY, Didier HAMY, Louis KALTENBACH, Vianney SNAET, Bruno FLAMENT, Mr William ALLART

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mr Marc CAMPION, Mme Béatrice JANQUIN, Mr Sébastien CHENAULT

La séance a été ouverte par Monsieur Marc BOUTROY, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente a été envoyé auparavant à chaque membre du Conseil Municipal. L'Assemblée l'a adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

DE LA COMMUNE :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :

193 085.00 €

RECETTES :

264 945.18 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES :

145 342.51 €

RECETTES :

102 915.39 €

Report section fonctionnement

46 789.10 €

Report section

investissement

28 211.75 €

TOTAL = 366 639.26 €

= 414 649.67 €

RESTES A REALISER : 1 121.70 €

21 413.00 €

RESULTAT CUMULE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

193 085.00 €

311 734.28 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

174 675.96 €

124 328.39 €

TOTAL CUMULE = 367 760.96 €

= 436 062.67 €

Affectation du résultat

Après une présentation plus détaillée du fonctionnement et de l'investissement réalisés, Monsieur Louis KALTENBACH, 1^{er} Adjoint et Président de séance, soumet ces comptes au vote de l'Assemblée.

A l'unanimité des présents, celle-ci s'est prononcée favorablement.

- Voté à l'unanimité.

Ensuite, Monsieur le Président propose d'affecter les résultats comme suit :

au compte 1068 **50 347.57 €** et au compte 002(excédent de fonctionnement reporté) **68 301.71€**

- Voté à l'unanimité.

Le compte de gestion de Monsieur le Trésorier est en concordance avec le compte administratif. Par conséquent l'Assemblée l'a approuvé.

Acquisition d'une bande de terrain le long de la RD 243

Messieurs Kaltenbach, Flament et Boutroy ont rendu visite à la famille HAMY. Un accord se dessine à l'horizon en vue d'obtenir une mise à disposition pour une durée de 2 ans. Monsieur le Maire souhaite qu'il y ait une promesse de vente d'établie : la famille HAMY réfléchit. L'Assemblée a donné un accord de principe pour la mise à disposition et éventuellement pour une promesse de vente. Un courrier sera envoyé à la propriétaire.

Terrain derrière l'école

Un avant projet sommaire a été déposé par Monsieur PRUVOST, géomètre, en vue de pouvoir construire deux ou trois habitations et un hangar pour la commune. La négociation est en cours.

Nomination d'un membre à la CLISH

La sous-préfecture nous demande d'annuler notre délibération prise pour la nomination d'un membre à la CLISH. L'Assemblée n'a pas très bien compris le pourquoi et a accepté de rapporter celle-ci.

Néanmoins Madame BIGOT reste membre de la CLISH par nomination.

AFAPEI

L'AFAPEI nous sollicite pour une demande de subvention. Après discussion l'Assemblée accorde de verser 50 € de participation.

CONTROLES REGLEMENTAIRES

Des devis auprès de trois bureaux de contrôles ont été faits concernant la visite annuelle électrique et de chauffage obligatoire. Pour les montants suivants :

- APAVE Mairie + Ecole = 260 € HT Eglise + Hangar = 120 €
- SOCOTEC Mairie + Ecole = 390 € HT
- VERITAS Mairie + Ecole = 345 € HT

Considérant que l'APAVE a proposé un meilleur tarif l'Assemblée a décidé de lui confier les vérifications : Mairie - Ecole - Eglise et Hangar.

Questions diverses

Néant.

Fin de la séance à 20 H 30.